REÇU EN PREFECTURE
le 02/07/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-095-478317860-20240702-23_24_DELIB

Délibération du Conseil d'Administration n° 23-24
Séance du mercredi 26 juin 2024

Rendue exécutoire

Le Conseil d'Administration de Val d'Oise Habitat s'est tenu le mercredi 26 juin 2024 à 14h30 au Conseil départemental du Val d'Oise, 2, avenue du Parc à Cergy, sous la présidence de Madame Marie-Christine CAVECCHI, le quorum étant atteint.

Mme Marie-Christine CAVECCHI	Présidente
M. Xavier HAQUIN	Vice-Président
M. Rachid AKHRAZ	Administrateur
M. Patrick BAQUIN	Administrateur
M. Daniel BLANC	Administrateur
Mme Marlin BOTROS	Administratrice
Mme Linda BOUSLAMTI	Administratrice
Mme Valérie DE FARIA	Administratrice
M. Malik DJABALI	Administrateur
Mme Odile DROUILLY	Administratrice
Mme Sabrina ECARD	Administratrice
M. Pierre LE BEL	Administrateur
Mme Nadia METREF	Administratrice
Mme Dominique NEVEU	Administratrice
M. Alexandre PUEYO	Administrateur
Mme Agnès RAFAITIN	Administratrice

16 présents

Absents :

M. Abdelkrim BOURAKBA	Administrateur
M. Raoul JOURNO	Administrateur, pouvoir à M. PUEYO
M. Georges MOTHRON	Administrateur, pouvoir à Mme CAVECCHI
M. Jérôme PACCINI	Administrateur, pouvoir à Mme METREF
Mme Tatiana PRIEZ	Administratrice, pouvoir à M. HAQUIN
M. Emmanuel VIEGAS	Adminsitrateur, pouvoir à M. BAQUIN
Mme Sandra YAKOWENKO	Administratrice, pouvoir à M. BLANC
M. Ramzi ZINAOUI	Administrateur

8 absents dont 6 ayant donné pouvoir

Direction/Service : DGA Ressources / Direction Financière

Objet : Approbation des comptes annuels 2023 et affectation de résultat

REÇU EN PREFECTURE
le 02/07/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-095-478317860-20240702-23_24_DELIB

Vu l'article R421-16 du Code de la Construction et de l'Habitation portant sur les prérogatives du Conseil d'Administration qui approuve les comptes, se prononce sur l'affectation du résultat et donne quitus à la Directrice générale ;
Vu le rapport d'activité et de gestion de la Directrice générale ;
Vu les comptes annuels de l'exercice 2023 ;
Vu le rapport des Commissaires aux comptes.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

- **DONNE** quitus à Directrice générale sur sa gestion pour l'exercice écoulé ;
- **APPROUVE** les comptes annuels de l'exercice 2023 qui font ressortir un résultat comptable bénéficiaire de 3 826 079,23 euros ;
- **DECIDE** sur proposition de la Directrice générale d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice d'un montant de 3 826 079,23 euros :
  - au compte de réserves sur cessions immobilières SIEG pour 681 978,25 euros,
  - au compte cessions immobilisations hors SIEG 142 083,09 euros,
  - au compte report à nouveau SIEG pour 3 137 104,80 euros,
  - et au compte de report à nouveau hors SIEG pour -135 086,91 euros.

Approuvé à l'Unanimité (quitus à la Directrice générale et approbation des comptes 2023)
Approuvé à la majorité (affectation résultat)
2 abstentions : M. BLANC
Mme YAKOWENKO

Pour Extrait Certifié Conforme
La Présidente

Marie-Christine CAVECCHI